

TRAM

DU GRAND AVIGNON 

GUIDE À DESTINATION DES
RIVERAINS PROFESSIONNELS

COMMENT POURSUIVRE VOTRE ACTIVITÉ DURANT LES TRAVAUX



ÉDITO

Après plusieurs années de procédures sur le projet, les principaux travaux pour la construction du tramway du Grand Avignon ont débuté le 17 octobre 2016.

Le choix du tramway relève d'une réelle conviction : le Grand Avignon ne doit pas rester un territoire statique mais doit au contraire continuer à relever des défis et aller de l'avant, devenir une agglomération ancrée dans son temps qui attire de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises avec une promesse : celle d'un territoire connecté, attractif, dynamique économiquement et agréable à vivre.

Au-delà de sa fonction première, qui est de proposer une complémentarité des réseaux de transports, le tramway est aussi un outil d'urbanisme efficace. Il permettra de revaloriser et redynamiser certains quartiers. Cela représente évidemment beaucoup de changement pour les riverains du tracé, mais les effets à long terme seront à la hauteur des efforts fournis.

En tant qu'acteurs économiques riverains du chantier, vous êtes les premiers concernés. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à être présents, à vos côtés, tout au long du chantier. Nous voulons mettre tous les moyens à notre disposition pour réduire les gênes et trouver les solutions adéquates. Vous attendez des actions concrètes et une réactivité de notre part, et c'est bien normal. Parce que le commerce et toutes les autres activités économiques sont le poumon de notre agglomération, nous avons mis en place un vrai réseau d'interlocuteurs prêts à vous aider : le médiateur commerce, l'association Coeur2Tram, les chambres consulaires... Une information de proximité, en temps réel, des mesures d'indemnisation individualisées, une aide dans vos démarches administratives, des opérations communes de fidélisation de vos clients... Ce guide a été réalisé pour vous !

Jean Marc Roubaud

*Président du Grand Avignon
Maire de Villeneuve lez Avignon*



L'agglomération avignonnaise va voir son attractivité commerciale renforcée avec l'arrivée du tramway en 2019. Avec ses 5,2km de tracé, il va permettre de relier les pôles commerciaux de la Rocade et Saint-Chamand à Saint-Ruf et l'intra muros. Ce tramway deviendra l'épine dorsale du nouveau réseau de transports en commun, qui desservira mieux que jamais les commerces du Grand Avignon et développera l'attractivité économique du territoire.

L'association Cœur2Tram a été créée à l'initiative du Grand Avignon et de la CCI. Nous serons votre interlocuteur principal, pour faire le lien entre les élus et vous. Nous serons présents pendant les travaux pour vous écouter, conseiller, vous accompagner dans vos démarches administratives mais aussi mener des actions de fidélisation et d'animation de vos commerces. Dès la fin de l'année 2016, des animations commerciales seront mises en place avec des opérations comme le « Tick&tram » pour encourager l'accès aux zones commerçantes pendant la période de travaux.



Khali GIRARD

Présidente de Cœur2Tram



LE TRAM EST EN MARCHÉ

Le tram qui sera mis en service en juin 2019 et les 2 lignes de bus à haute fréquence qui compléteront l'armature du réseau de transports du Grand Avignon vous offriront un confort et une rapidité de déplacements inégalés. Avec ses 5,2km de tracé, de Saint-Roch à Saint-Chamand, le tram contribuera à l'intermodalité du réseau de transport et au développement d'une ville plus attractive, moderne et durable.



LES + DU TRAM

Des déplacements améliorés et totalement durables

- Une fréquence de 5 à 6 minutes en heures de pointes
- Des connexions facilitées avec le train et le bus
- Plus de place pour les modes doux : création systématique de pistes cyclables = moins d'embouteillage et moins de nuisances sonores

Le renouvellement urbain

- Redynamisation des quartiers Saint-Ruf, la Rocade Barbière et Saint-Chamand
- Création de nouveaux espaces de promenades, d'espaces verts, notamment sur le tour des remparts
- Des aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Un accès facilité aux services, aux équipements et aux commerces

Le développement économique

- Une forte dynamique en faveur de l'activité économique : des créations d'emplois, des opportunités de réinsertions professionnelles et de formations à de nouveaux métiers, des marchés pour les entreprises locales
- Des biens immobiliers qui prennent davantage de valeur le long du tracé.

OCTOBRE 2016

MAI 2017

SEPTEMBRE 2017

Travaux de rénovation et déviations des réseaux

Travaux de ligne

Le tracé du tram



ÉTÉ 2018

JANVIER 2019

JUIN 2019

SEPTEMBRE 2019

Fin des travaux et démarrage des essais du tramway

Mise en service du tramway

Travaux des 2 lignes de bus à haute fréquence

Avec le tram et les lignes de bus à haute fréquence, le Grand Avignon entre de plain-pied dans le XXI^e siècle. Bien plus qu'un simple mode de déplacement, il dessine une agglomération moderne qui place la mobilité durable et la qualité de vie au cœur de son développement. Mieux relier le territoire, réduire les pollutions, mettre en valeur les espaces desservis, donner une nouvelle place à la nature en ville, aux piétons, aux vélos, le tram ouvre avec les lignes de bus à haute fréquence la voie d'une attractivité et d'un rayonnement accrus, au bénéfice de tous.

DES COMMERCES PLUS ACCESSIBLES

En facilitant l'accès aux commerces et services, la nouvelle ligne et le nouveau réseau de bus, renforceront l'attractivité de l'agglomération pour les décideurs économiques et les touristes. Un facteur essentiel pour la vitalité du territoire, la préservation et la création d'emploi.

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE PLUS FORT

Environ 80 000 heures dédiées à l'emploi d'insertion sur le chantier et environ 150 emplois directs créés par le chantier.

UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Plus de 125 000 m² d'espaces publics requalifiés (espaces verts + voiries) et 600 arbres d'essences diverses, plantés tout le long du tracé agrémenteront le parcours des voyageurs de la ligne. Le réaménagement des espaces publics et la création de nouvelles traversées piétonnes contribueront à l'embellissement des quartiers.

1 tram

TOUTES LES 5 À 6 MIN
EN HEURE
DE POINTE



ENVIRON
600 arbres
et arbustes

PLANTÉS SUR
LE TRACÉ

MOINS DE POLLUTION

Le nouveau réseau bus + tram du Grand Avignon permettra une baisse du trafic automobile, entraînant une diminution de la pollution et du bruit. En parallèle, les Parcs Relais, le Nouveau Plan Modes Doux et les pôles d'échanges, multiplieront les possibilités de déplacements plus simples, économiques et sans stress.

16 fois

MOINS POLLUANT
QUE LA VOITURE



FONCTIONNEMENT

7j/7j

6H / MINUIT



20km

DE RÉSEAUX NEUFS
(ASSAINISSEMENT
ET EAU, GAZ,
ÉLECTRICITÉ...)

ENVIRON

25 000

VOYAGEURS ATTENDUS
CHAQUE JOUR SUR
CE TRONÇON

125 000 m²

D'ESPACES PUBLICS
REQUALIFIÉS (ESPACES
VERTS + VOIRIES)



VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX

Tout au long des travaux, un dispositif complet d'information de proximité sera déployé par le Grand Avignon pour répondre aux demandes et interrogations de l'ensemble des habitants, riverains du tracé dont vos partenaires et clients. Plusieurs outils sont spécifiquement mis en place pour répondre à vos besoins professionnels.

VOS OUTILS POUR TOUT SAVOIR



LES PERMANENCES ET RÉUNIONS PUBLIQUES

Le Grand Avignon tiendra des permanences et des réunions publiques tout au long du chantier pour vous délivrer une information de proximité.



INFO CIRCULATION AU QUOTIDIEN AVEC FRANCE BLEU VAUCLUSE

Un partenariat a été mis en place avec France Bleu Vaucluse pour diffuser l'information sur l'état de la circulation, l'avancement des travaux, les changements d'habitude et d'itinéraires à adopter...

Fréquence : 100.4 FM

Emission « La minute du Tram » du lundi au vendredi à partir de 7h



UN SITE INTERNET

Un site internet consacré à la communication chantier :

tramdugrandavignon.fr

Ce site recense toutes les informations dont vous devrez disposer : calendrier des travaux, information en temps réel, itinéraires conseillés...

Ces informations seront également relayées sur nos réseaux sociaux

> Facebook : @TramGrandAvignon

> Twitter : @TramduGA

VOUS ACCOMPAGNER PENDANT LES TRAVAUX...

L'expérience des autres agglomérations le prouve, la mise en service d'un tramway a un effet positif sur le commerce : augmentation de la fréquentation, meilleure organisation des livraisons, croissance du chiffre d'affaires...

Cependant, le Grand Avignon a conscience que la période de réalisation des travaux est délicate pour les commerçants. C'est pourquoi, avec l'aide de nos partenaires, nous construisons un dispositif afin de vous accompagner tout au long du chantier et vous aider à anticiper les changements à venir.

LES RÉUNIONS COMMERCE PAR SECTEUR

Plusieurs réunions ont d'ores et déjà été organisées secteur par secteur avant le démarrage des travaux du 17 octobre 2016 pour informer les riverains et les professionnels de l'impact des travaux dans leur quartier.

Ce dispositif sera renouvelé à l'approche de **chaque nouvelle phase** du chantier, afin d'évoquer les contraintes liées au travaux, les solutions de stationnement et de circulations et notamment en matière de commerces les questions d'accès, d'espaces livraisons, ramassage d'ordure etc.



LE CHANTIÈR AU QUOTIDIEN AVEC LE MÉDIATEUR COMMERCE

Afin de limiter au maximum les gênes induites par le chantier du tram et d'être présent au quotidien à vos côtés, le Grand Avignon met à votre disposition un médiateur commerce disponible sur place et par téléphone pendant toute la période du chantier.

Ce médiateur est là pour répondre à toutes vos questions et trouver une solution concrète à vos problèmes. N'hésitez pas à le contacter.



VOTRE MÉDIATEUR COMMERCE

Cyril Beynet

Tél. 06 75 40 68 77

e-mail : cyril.beynet@tecelys.fr

UN ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

En plus du soutien apporté par le médiateur commerce, trois autres acteurs vous feront bénéficier d'une aide dans vos démarches administratives.

L'ASSOCIATION COEUR2TRAM

Coeur2Tram représente tous les professionnels riverains du tracé de tram.

L'association fait l'interface entre le Grand Avignon et vous pour trouver des solutions à vos problèmes, minimiser l'impact des travaux et vous faire bénéficier d'une aide dans vos démarches administratives ainsi que d'animations pour vos commerces (bons d'achats, tickets à gratter, animation pour la période de Noël...)



Comment rejoindre Coeur2tram ?

> Il vous suffit de demander le bulletin d'adhésion à coeur2tram@gmail.com

Vous pouvez également contacter Khali GIRARD Présidente de l'association Coeur2Tram au 06 66 26 53 66 pour toute demande d'information.

POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

La Chambre de Commerce et d'industrie de Vaucluse, la Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA et le pôle de prévention du Tribunal de Commerce d'Avignon sont à votre disposition si vous rencontrez des difficultés (retards de paiement, échéances URSSAF ou RSI, négociations avec les créanciers...) pour vous aider à trouver des solutions. Tous ces conseils sont gratuits et confidentiels ?



Pôle Prévention du tribunal de commerce

Tél. 04 32 74 74 43

Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse

46 Cours Jean Jaurès BP 70158
84008 Avignon Cedex 1
Tél. 04 90 14 87 36

la Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

35 Rue Joseph Vernet
84000 Avignon
Tél. 04 90 80 65 42

UN RENFORCEMENT DE LA SIGNALISATION POUR METTRE EN VALEUR LES COMMERCES

En plus des itinéraires conseillés, chemements piétons, panneaux d'explications des travaux, le Grand Avignon met en place sur tout le tracé du tram une signalisation renforcée pour valoriser vos commerces : « Pendant les travaux, vos commerces restent ouverts ».



LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE (CIA)

Le Grand Avignon a mis en place une Commission d'Indemnisation à l'Amiable en cas de préjudices économiques liés aux travaux. Cette procédure n'était pas une obligation. Il s'agit d'une volonté du Grand Avignon, d'accompagner les professionnels durant cette période. Les travaux ouvrant droit à une indemnisation sont l'ensemble des travaux liés à la réalisation du tramway (non seulement la construction de la ligne de tram, mais encore par choix du Grand Avignon, les travaux préalables de déviation des réseaux). La Commission d'Indemnisation à l'Amiable sera chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la réalité du préjudice subi et son évaluation financière dans le cadre très strict du droit et de la jurisprudence.

QUI PEUT ÊTRE INDEMNISÉ ?

La procédure est ouverte aux commerçants, artisans et professions libérales situés sur le tracé du tramway, dont le cœur d'activité s'exerce sur place, qui connaissent une perte de marge brute en raison des travaux.

Le commerçant, artisan ou professionnel libéral doit exercer son activité sur le site concerné depuis une date antérieure au 10 janvier 2015.

QUELS SONT LES PREJUDICES INDEMNISABLES ?

L'indemnisation vise à réparer un préjudice vérifié - dont la preuve devra être apportée par l'intéressé, par tout moyen à sa disposition -, dans les cas suivants :

- l'accès à votre local a été totalement supprimé ou rendu particulièrement difficile par les travaux pendant une certaine durée
- votre local est situé sur une voirie principale dont l'accès aux véhicules a été totalement supprimé pendant une certaine durée.

La responsabilité de la Collectivité n'est jamais reconnue pour les préjudices qui résultent de la modification de la circulation générale, soit par un changement dans l'assiette ou la direction des voies publiques, soit par la création de voies nouvelles (Conseil d'Etat, 01/03/1968, Tebaldini).



QUEL EST LE RÔLE DE LA CIA ?

La Commission étudie la recevabilité des demandes d'indemnisation, examine les dossiers, identifie la réalité du préjudice subi (avec l'aide d'un expert) et propose un montant d'indemnisation.

Elle rend ensuite un rapport dans un délai raisonnable à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Sur cette base, le Grand Avignon propose un protocole d'accord au professionnel concerné pour régler ensuite l'indemnisation.



Les 8 membres de la Commission

A voix délibérative :

- Un Président honoraire de Tribunal Administratif ou de Cour Administrative d'Appel, Président de la Commission ou son suppléant
- Un représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ou son suppléant
- Un représentant de la Mairie d'Avignon ou son suppléant
- Un représentant de la SPL Técélys ou son suppléant
- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse ou son suppléant
- Un représentant de la Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA ou son suppléant
- Un représentant du Tribunal de Commerce d'Avignon ou son suppléant.

A titre consultatif :

- Un représentant de la Direction Départementale des Finances Publiques de Vaucluse désigné par le Trésorier Payeur Général de Vaucluse



OÙ RETIRER VOTRE DOSSIER ?

Vous pouvez retirer votre dossier à partir du 15 décembre sur le site

www.tramdugrandavignon.fr

Ou sur demande à votre

médiateur de commerce, Cyril Beynet

Tél. 06 75 40 68 77

e-mail : cyril.beynet@tecelys.fr

Ou auprès de **la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse**

46 Cours Jean Jaurès BP 70158

84008 Avignon Cedex 1

Tél. 04 90 14 87 36

et de **la Délégation de Vaucluse de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA**

35 Rue Joseph Vernet

84000 Avignon

Tél. 04 90 80 65 42

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Les dossiers doivent être retournés par courrier en Recommandé avec Accusé de Réception à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon accompagnés de toutes les pièces demandées.

Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Secrétariat de la CIA

320 Chemin des Meinajaries

84000 AVIGNON

Tél. 04 90 84 47 00

Les dossiers ne peuvent être déposés, sauf urgence motivée qu'à partir de trois mois de perte de chiffre d'affaire constatée, soit au plus tôt le 17 janvier 2017, puis par période successive de 6 mois au minimum, sauf urgence. Vous pouvez formuler plusieurs demandes d'indemnisation.

Le dossier de demande comprend notamment, pour les trois exercices précédant le début des travaux :

- Les liasses fiscales
- Le détail du bilan et du compte de résultat
- La balance comptable en mouvements et en soldes
- Les déclarations de TVA.

L'indemnité est calculée à partir d'une perte de marge brute constatée sur la période considérée en comparaison des trois dernières années. Dans le cas où, du fait de la date de votre installation, vous ne pouvez produire trois bilans, la Commission appréciera la demande sur la base des éléments fournis.



UNE QUESTION



MON COMMERCE EST SITUÉ AVENUE ST RUF ET JE CRAINS UNE BAISSÉ DE LA FRÉQUENTATION DUE À L'ACCÈS RÉGLEMENTÉ ?

Contactez votre médiateur commerce, pour qu'il prenne connaissance de votre situation. Pour mettre en place une opération commerciale, vous pouvez rejoindre l'association Coeur2Tram gratuitement. Elle vous accompagne dans vos projets et vos actions de communication.

Une signalétique « Vos commerces restent ouverts pendant les travaux » sera déployée le long du tracé pour informer les riverains.

JE CONSTATE UNE FORTE BAISSÉ DE MON CHIFFRE D'AFFAIRES CAUSÉE PAR LES TRAVAUX ?

Si le préjudice est actuel, certain, direct, spécial et anormal, vous pouvez prétendre à une indemnisation. Vous pouvez contacter votre médiateur commerce, ou directement déposer un dossier pour la Commission d'Indemnisation à l'Amiable. L'association Coeur2Tram et les chambres consulaires peuvent vous appuyer dans vos démarches administratives (pages 12 à 14 de ce guide).

J'AI UNE DIFFICULTÉ POUR ME FAIRE LIVRER ?

Des aires de livraison temporaires seront mises en place. Si toutefois, vous faites toujours face à un problème, prenez immédiatement contact avec le médiateur commerce pour trouver une solution.

LE CHANTIER BLOQUE L'ACCES A VOTRE LOCAL ?

Contactez rapidement votre médiateur commerce. Il trouvera une solution avec les entreprises sur le chantier. Il peut également vous aider à régler d'éventuels problèmes de livraison.



TRAM
DU GRAND AVIGNON

CONTACTS

Communauté d'agglomération du Grand Avignon

320 Chemin des Meinajaries
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 84 47 00

SPL Técély

1300 Route de l'Aérodrome
CS 10016
84918 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 70 73 40

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse

35 rue Joseph Vernet
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 80 65 65

Chambre de Commerce et d'industrie de Vaucluse

46 Cours Jean Jaurès
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 14 87 00

**grand
avignon**
communauté d'agglomération

T=C=LYS
Grand Avignon